

## CONSEIL AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES

ADAMAS est spécialisé depuis 40 ans dans le conseil aux collectivités locales. Fort de sa connaissance des problématiques quotidiennes des acteurs publics locaux, ADAMAS répond aux nombreux besoins des collectivités territoriales (communes, départements, régions, EPCI) et de leurs organisations satellites (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations) aussi bien en droit administratif qu'en droit civil ou commercial et, le cas échéant, en droit pénal.

ADAMAS assiste et représente les acteurs publics locaux lors de la rédaction de projets, la négociation, la gestion des ressources humaines ainsi qu'à l'occasion de tout type de contentieux et sécurise ainsi l'exercice, par les acteurs publics, de leurs responsabilités.

### Champs d'intervention

#### Vie institutionnelle

- organisation, fonctionnement des organes délibérants,
- répartition des compétences,
- constitution et gestion des structures satellites,
- associations,
- sociétés d'économie mixte.

#### Intercommunalité

- EPCI, GIP,
- création, transfert de compétences,
- schémas de services collectifs et de cohérence territoriale,
- coopération décentralisée,
- Etat/Collectivités.

#### Coopération internationale et transfrontalière, GECT.

#### Fonctions publiques territoriale, hospitalière et d'Etat

- emplois privés,
- négociations collective et individuelle.

#### Domaine public

- gestion et optimisation,
- montages contractuels,
- affectation, désaffectation,
- déclassement, cession, expulsion.

#### Police administrative

- stationnement, circulation, manifestations, déclaration de péril, etc.

#### Droit économique

- aides publiques aux entreprises,
- implantation d'entreprises,
- réglementation économique,
- subventions,
- mécénat,
- partenariats.

#### Finances et fiscalité

- comptabilité publique,
- financement,
- impôts locaux,
- assistance au contrôle des comptes,
- contentieux de l'assiette et du recouvrement.

**Responsabilité** pénale, civile, administrative et financière des personnes publiques, élus et agents ;  
commune victime : actions en réparation civile ou pénale.

#### Contentieux électoral

- compte de campagne,
- communication en période électorale,
- contentieux postélectoral.

### Equipe

L'activité Conseil aux Collectivités Publiques est aminée par six associés :

Romain GRANJON : romain.granjon@adamas-lawfirm.com  
Bernard de FROMENT : bernard.defroment@adamas-lawfirm.com  
Claude FERRADOU : claude.ferradou@adamas-lawfirm.com  
Gilles LE CHATELIER : gilles.lechatelier@adamas-lawfirm.com  
Philippe NUGUE : philippe.nugue@adamas-lawfirm.com  
Laurent SERY : laurent.sery@adamas-lawfirm.com

[www.adamas-lawfirm.com](http://www.adamas-lawfirm.com)

#### LYON

55, boulevard des Brotteaux – 69455 Lyon Cedex 06  
e-mail: lyon@adamas-lawfirm.com  
Tél. 00 33 04 72 41 15 75 - Fax 00 33 04 72 41 15 74

#### PARIS

5 rue de Castiglione – 75001 Paris  
e-mail: paris@adamas-lawfirm.com  
Tél. 00 33 01 53 45 92 22 - Fax 00 33 01 53 45 92 20